



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **1 juin 2022**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **25 mai 2022**

Président : Monsieur **Stéphane GOMEZ**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Membres présents à la séance :

**Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLINET, Nadia LAKEHAL, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Michel ROCHER à Kaoutar DAHOUM  
Pierre DUSSURGEY à Muriel LECERF  
Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Myriam MOSTEFAOUI  
Yvan MARGUE à Fatma FARTAS  
Liliane GILET-BADIOU à Stéphane GOMEZ  
Nacera ALLEM à Nordine GASMI  
Sacha FORCA à Christine BERTIN**

Membres absents :

**Hélène GEOFFROY, Audrey WATRELOT**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	41

Objet :

-----

Affectation du résultat 2021 - budget principal

V\_DEL\_22061\_22

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le



ID : 069-216902569-20220601-V\_DEL\_22061\_22-DE

**Rapport de Monsieur GOMEZ,****Mesdames, Messieurs,**

Il convient, en application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2021, issus du compte administratif du budget principal.

En vertu des dispositions de l'article L2311-5 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif, et en tout état de cause avant la clôture de l'exercice suivant.

L'arrêté des comptes 2021 permet de déterminer :

- le résultat 2021 de la section de fonctionnement, constitué par le cumul du résultat de l'exercice (cumul des titres réels et d'ordre émis, moins cumul des mandats réels et d'ordre émis) et du résultat reporté 2020 de la section de fonctionnement (chapitre 002) ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement 2021, égal au solde constaté entre d'une part les dépenses d'investissement de l'exercice 2021, majorées du déficit d'investissement reporté de 2020 (chapitre 001 en dépenses), et d'autre part les recettes d'investissement de l'exercice 2021, majorées de la part de l'excédent 2020 affecté en investissement (compte 1068) ;
- les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de fonctionnement est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, corrigé des restes à réaliser de cette section, en dépenses et en recettes.

L'éventuel surplus peut, au choix de l'assemblée délibérante, être affecté en tout ou partie en dotation complémentaire en réserve en section d'investissement (compte 1068) et / ou en section de fonctionnement (chapitre 002).

A la clôture de l'exercice 2021, les résultats s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Recettes 2021	84 714 968,16
Dépenses 2021	76 551 292,05
Résultat de fonctionnement 2021 (recettes 2021 - dépenses 2021)	8 163 676,11
Résultat de fonctionnement reporté	3 859 383,06
Résultat de clôture 2021	12 023 059,17

INVESTISSEMENT	
Recettes 2021	20 115 542,78
Excédent 2020 de fonctionnement affecté	4 533 849,16
Recettes totales	24 649 391,94
Dépenses 2021	28 671 330,12
Déficit n-1 investissement	3 539 089,21

Dépenses totales	
<b>Solde d'exécution</b>	
Restes à réaliser - recettes	7 249 199,00
Restes à réaliser - dépenses	7 012 218,92
Restes à réaliser - SOLDE	236 980,08
<b>Besoin de financement de l'investissement</b>	<b>- 7 324 047,31</b>

Résultat 2021	
Excédent de fonctionnement	12 023 059,17
Besoin de financement de l'investissement	- 7 324 047,31
Solde global de clôture	4 699 011,86

Je vous propose de procéder à l'affectation du résultat conformément au tableau ci-dessous :

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (dépenses)	7 561 027,39
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	8 023 059,17
002 – Excédents de fonctionnement reportés	4 000 000,00

La décision modificative qui sera soumise à votre approbation lors d'une prochaine séance du conseil reprendra ces affectations afin de les intégrer au budget 2022.

**En conséquence, je vous propose :**

► d'approuver l'affectation des résultats tirés du compte administratif 2021 selon la répartition suivante :

- sur le compte 1068 : 8 023 059,17 euros ;
- sur le compte 002 : 4 000 000,00 euros.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 069-216902569-20220601-V\_DEL\_22061\_22-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Vu** les articles L2311-5 et R2311-12 du CGCT ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

**Vu** le compte administratif 2021 ;

**Considérant** les résultats tirés du compte administratif 2021 du budget principal,

**Entendu** le rapport présenté le 1<sup>er</sup> juin 2022 par Monsieur Stéphane GOMEZ, premier adjoint, délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités ;

**Après avoir délibéré, décide :**

► d'approuver l'affectation des résultats tirés du compte administratif 2021 selon la répartition suivante :

- sur le compte 1068 : 8 023 059,17 euros ;
- sur le compte 002 : 4 000 000,00 euros.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 41</b>
Votes Pour : 32
Votes Contre : 8
Abstention : 1
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mercredi 01 juin 2022.

**Pour extrait conforme,**

**#signature#**